

KitchenAid

DRIP COFFEE MAKER

5KCM1209

OWNER'S MANUAL

EN	Owner's Manual	2
DE	Bedienungsanleitung	12
FR	Le manuel d'utilisation	24
IT	Manuale del proprietario	36
NL	Gebruikershandleiding	46
ES	El manual del propietario	56
PT	Manual do proprietário	66
EL	Εγχειρίδιο Κατοχού	76
SV	Användarhandbok	87
NO	Brukerhåndbok	96
FI	Omistajan Opas	105
DA	Brugervejledning	114
IS	Notandahandbók	123
PL	Instrukcja Obsługi	132
CS	Uživatelská Příručka	143
TR	Kullanıcı Kilavuzu	152
UA	Посібник з експлуатації	161
AR	دليل المالك	1

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Votre sécurité est très importante, au même titre que celle d'autrui.

Plusieurs messages de sécurité importants apparaissent dans ce manuel ainsi que sur votre appareil. Lisez-les attentivement et respectez-les systématiquement.



Ce symbole est synonyme d'avertissement.

Il attire votre attention sur les risques potentiels susceptibles de provoquer des blessures mortelles ou graves à l'utilisateur ou d'autres personnes présentes.

Tous les messages de sécurité sont imprimés en regard du symbole d'avertissement ou après les mots « DANGER » ou « AVERTISSEMENT ». Ces mots signifient ce qui suit :

 **DANGER**

Vous risquez d'être mortellement ou gravement blessé si vous ne respectez pas immédiatement les instructions.

 **AVERTISSEMENT**

Vous risquez d'être mortellement ou gravement blessé si vous ne respectez pas scrupuleusement les instructions.

Tous les messages de sécurité vous indiquent en quoi consiste le danger potentiel, comment réduire le risque de blessures et ce qui peut arriver si vous ne respectez pas les instructions.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ IMPORTANTES

Des précautions élémentaires de sécurité doivent toujours être prises lors de l'utilisation d'appareils électriques, notamment :

1. Lisez toutes les instructions. L'utilisation inappropriée de l'appareil peut entraîner des blessures.
2. Union européenne uniquement : Cet appareil peut être utilisé par des personnes atteintes de déficiences physiques, sensorielles ou mentales, ou ayant une expérience et des connaissances insuffisantes, si ces personnes sont placées sous la surveillance d'une personne responsable ou ont reçu des instructions sur l'utilisation en toute sécurité de l'appareil et comprennent les dangers impliqués.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI (SUITE)

3. Union européenne uniquement : Cet appareil ne doit pas être utilisé par des enfants. Conservez cet appareil et son cordon d'alimentation hors de portée des enfants.
4. Les enfants doivent être surveillés afin de s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.
5. Une surveillance étroite est nécessaire si un appareil est utilisé par ou à proximité d'enfants.
6. Ne touchez pas les surfaces chaudes. Utilisez les poignées ou les boutons.
7. Ne faites pas fonctionner l'appareil avec une fiche ou un cordon endommagé, après un dysfonctionnement, une chute ou un quelconque endommagement de l'appareil. Rapportez l'appareil à l'établissement de service agréé le plus proche pour le faire examiner ou réparer, ou effectuer un réglage électrique ou mécanique.
8. Pour éviter tout risque d'incendie, d'électrocution et de blessures corporelles, n'immergez pas l'appareil dans de l'eau ou tout autre liquide.
9. Mettez l'appareil hors tension, puis débranchez-le de la prise murale lorsqu'il n'est pas utilisé, avant de monter ou démonter des pièces, et avant de le nettoyer. Pour débrancher, saisissez la fiche et extrayez-la de la prise en tirant. Ne tirez jamais sur le cordon d'alimentation.
10. Fixez toujours l'appareil d'abord, puis branchez le cordon d'alimentation sur la prise murale. Pour débrancher, éteignez toutes les commandes et puis débranchez la fiche de la prise murale.
11. N'essayez jamais de transporter l'appareil lorsqu'il est chaud.
12. Débranchez l'appareil lorsque vous ne l'utilisez pas et avant de le nettoyer. Laissez refroidir avant de mettre ou de retirer des pièces, et avant de nettoyer l'appareil.
13. Ne laissez pas le cordon pendre de la table ou du plan de travail ni toucher les surfaces chaudes.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI (SUITE)

- 14.** Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris des enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissances, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.
- 15.** Ne placez pas l'appareil sur ou à proximité d'un brûleur électrique ou à gaz chaud, ou dans un four chauffé.
- 16.** L'utilisation d'ustensiles/d'accessoires non recommandés par KitchenAid peut présenter des risques d'incendie, d'électrocution ou de blessures corporelles.
- 17.** N'utilisez pas l'appareil à l'extérieur.
- 18.** Ne laissez jamais l'appareil sans surveillance lorsqu'il fonctionne.
- 19.** N'utilisez pas l'appareil à des fins autres que celles pour lesquelles il a été conçu.
- 20.** N'utilisez pas l'appareil si le couvercle n'est pas correctement placé sur la verseuse.
- 21.** La verseuse est conçue pour être utilisée avec cet appareil. Elle ne doit jamais être utilisée sur une cuisinière ou dans un four à micro-ondes.
- 22.** Ne placez pas de verseuse chaude sur une surface humide ou froide.
- 23.** Pour débrancher, appuyez sur le bouton , puis débranchez la fiche de la prise murale.
- 24.** Des brûlures peuvent se produire si le couvercle est retiré pendant les cycles de préparation du café.
- 25.** N'utilisez pas de verseuse fissurée ou de verseuse dont la poignée est desserrée ou affaiblie.
- 26.** Ne nettoyez pas la verseuse à l'aide de nettoyeurs abrasifs, de tampons en laine d'acier ou d'autres matériaux abrasifs.
- 27.** Ne remplissez pas le réservoir d'eau au-dessus de la ligne de remplissage maximale indiquée.
- 28.** Ne remplissez pas trop la verseuse en verre. Si la verseuse en verre est trop remplie, le café préparé peut être éjecté.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI (SUITE)

- 29.** Cet appareil est conçu pour un usage domestique et des utilisations similaires telles que les suivantes :
- cuisines de magasins, exploitations agricoles, bureaux et autres environnements de travail ;
 - fermes ;
 - par des clients dans des hôtels, motels et autres environnements résidentiels ;
 - lieux de type gîte touristique.
- 30.** Laissez l'appareil refroidir totalement avant de mettre ou de retirer des pièces, et avant de le nettoyer.
- 31.** Reportez-vous à la section « Entretien et nettoyage » pour des instructions sur le nettoyage des surfaces en contact avec les aliments.
- 32.** Si le cordon d'alimentation est endommagé, il doit être changé par KitchenAid, le service après-vente agréé ou des personnes présentant des qualifications similaires pour éviter tout danger.
- 33.** La surface de l'élément chauffant est soumise à une chaleur résiduelle après utilisation. Ne touchez pas les surfaces chaudes. Utilisez les poignées.
- 34.** Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.
- 35.** La cafetière ne doit pas être placée dans un placard lorsqu'elle est utilisée.

CONSERVEZ CES INSTRUCTIONS

Pour obtenir des informations plus détaillées, des instructions et des vidéos sur les produits, y compris des informations sur la garantie, rendez-vous sur **www.KitchenAid.fr** ou **www.KitchenAid.eu**. Vous pourriez ainsi économiser le coût d'un appel au service client. Pour recevoir un exemplaire papier gratuit des informations disponibles en ligne, appelez le **00 800 381 040 26**.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI (SUITE)

ALIMENTATION

AVERTISSEMENT



Risque d'électrocution

Branchez l'appareil à une prise de terre.

Ne retirez pas la broche de mise à la terre.

N'utilisez pas d'adaptateur.

N'utilisez pas de rallonge.

Le non-respect de ces instructions comporte des risques de décès, d'incendie ou d'électrocution.

Tension : 220-240 VAC

Fréquence : 50-60 Hz

Puissance : 1 100 W

REMARQUE : si vous ne parvenez pas à placer la fiche dans la prise de courant, contactez un électricien qualifié. Ne modifiez jamais la fiche. N'utilisez pas d'adaptateur.

N'utilisez pas de rallonge. Si le cordon d'alimentation est trop court, faites installer une prise de courant près de l'appareil par un électricien ou un technicien qualifié.

Le cordon doit être placé de manière à ne pas reposer sur le plan de travail ou la table, où des enfants risqueraient accidentellement de tirer dessus ou de se prendre les pieds dedans.

PREMIÈRE UTILISATION

RÉGLAGE DE L'HORLOGE

AVERTISSEMENT



Risque d'électrocution

Branchez l'appareil à une prise de terre.

Ne retirez pas la broche de mise à la terre.

N'utilisez pas d'adaptateur.

N'utilisez pas de rallonge.

Le non-respect de ces instructions comporte des risques de décès, d'incendie ou d'électrocution.

REMARQUE : lorsque la cafetière est branchée pour la première fois ou lorsque l'alimentation est rétablie après une interruption, l'affichage indique initialement 12:00.

1. Le cordon est rangé dans la base. Si nécessaire, tirez doucement le cordon vers l'extérieur. Branchez l'appareil à une prise de terre.
2. Appuyez sur **H** pour régler l'heure. Les chiffres des heures changent à chaque pression ou maintenez le bouton enfoncé pour faire défiler rapidement l'écran.

PREMIÈRE UTILISATION (SUITE)

- Appuyez sur **Min** pour régler les minutes.

Pour enregistrer l'heure affichée et quitter la configuration de l'horloge : appuyez sur n'importe quel autre bouton ou n'appuyez sur aucun bouton pendant 10 secondes.

ASSEMBLAGE DU PRODUIT

RÉGLAGE DE L'INTENSITÉ DU CAFÉ

- Pour basculer entre les intensités Normal et Fort : Appuyez sur le bouton .

REMARQUE : le réglage par défaut est Normal.

INFO-BULLE : lors de la préparation de petites quantités (2 à 4 tasses), il est recommandé d'utiliser le réglage « Fort ».

REMPLEISSAGE D'EAU POUR LA PRÉPARATION

INFO-BULLE : préparez 2 verseuses d'eau fraîche avec la cafetière et jetez-les avant de préparer la première verseuse de café.

- Versez de l'eau fraîche dans le réservoir d'eau.

Utilisez les repères de niveau. Fermez ensuite le couvercle correctement.

OU

Soulevez doucement le réservoir d'eau. Versez de l'eau fraîche dans le réservoir d'eau. Remettez le réservoir d'eau en place correctement.

REMARQUE : remplissez le réservoir d'eau uniquement avec la quantité d'eau nécessaire pour préparer le nombre de tasses souhaité. Si vous versez 12 tasses d'eau, la cafetière prépare les 12 tasses.

- Placez la verseuse dans la cafetière. Assurez-vous que le couvercle de la verseuse est bien en place et que le fond de la verseuse est bien positionné.

ASSEMBLAGE DU PANIER-FILTRE

- Soulevez le couvercle du panier-filtre et retirez le panier-filtre.
- Insérez le filtre permanent doré ou le filtre conique en papier dans le panier-filtre.

INFO-BULLE : vous pouvez également insérer le filtre à café et ajouter du café moulu, avec ou sans le panier-filtre de la cafetière.

- Filtre doré permanent** : Ajoutez du café moulu. Utilisez « l'échelle de dosage ».

Par exemple : si vous avez besoin de 8 tasses de café, ajoutez du café moulu jusqu'à 8 tasses de café.

OU

Filtre à café conique en papier : ajoutez la quantité souhaitée de café moulu. Utilisez le « tableau de dosage du café » à l'arrière du réservoir d'eau comme guide pour déterminer la quantité de café moulu à utiliser. Le pré-mouillage du papier n'est pas nécessaire.

IMPORTANT : n'utilisez pas les deux types de filtres en même temps.

L'utilisation des deux filtres peut faire déborder l'eau et le café du panier-filtre.

- Placez le panier dans la cafetière en l'alignant sur la fente.
- Assurez-vous que le couvercle du panier-filtre est complètement fermé avant de préparer le café.

UTILISATION DU PRODUIT

PROGRAMMATION DES FONCTIONS RÉGLAGE AUTOMATIQUE 1 ET RÉGLAGE AUTOMATIQUE 2

IMPORTANT : réglez l'heure conformément aux instructions de la section « Réglage de l'horloge » avant d'utiliser la fonction Réglage automatique.

Votre cafetière est fournie avec deux options de temps prédéfinies. Le Réglage automatique 1 et le Réglage automatique 2 vous permettent de prérégler l'heure de préparation du café deux fois par semaine ou par jour.

Si vous le souhaitez, vous pouvez utiliser l'option Réglage automatique 1 pour prérégler le temps de préparation du café en semaine et l'option Réglage automatique 2 pour le week-end. Ou, selon vos préférences, vous pouvez utiliser la fonction Réglage automatique 1 pour prérégler l'heure de préparation du café le matin et la fonction Réglage automatique 2 pour le café du soir.

REMARQUE : lorsque la cafetière est branchée pour la première fois ou lorsque l'alimentation est rétablie après une interruption, l'affichage indique initialement 12:00.

IMPORTANT : assurez-vous de régler l'heure conformément aux instructions de la section « Réglage de l'horloge » avant d'utiliser la fonction Réglage automatique 1 ou Réglage automatique 2.

1. Appuyez une fois sur le bouton **Auto 1** ou **Auto 2**. Le voyant Auto 1 ou Auto 2 clignote et l'affichage de l'heure passe à l'heure 1 ou 2 réglée automatiquement (12:00 est l'heure par défaut).

Pour régler l'heure à laquelle la cafetière doit commencer à préparer le café : appuyez sur le bouton **H** pour régler l'heure. Les chiffres des heures changent à chaque pression ou maintenez le bouton enfoncé pour faire défiler rapidement l'écran.

2. Appuyez ensuite sur le bouton **Min** pour régler les minutes. Le réglage de l'heure reste fixe et le réglage des minutes commence à clignoter.

Pour enregistrer l'heure de Réglage automatique 1 et 2 et quitter la configuration : appuyez sur n'importe quel autre bouton ou n'appuyez sur aucun bouton pendant 10 secondes. Le voyant Auto 1 ou Auto 2 reste allumé et l'affichage de l'heure revient à l'heure actuelle.

INFO-BULLE : pour annuler l'heure de Réglage automatique 1 ou 2 une fois la programmation terminée : appuyez de nouveau sur le bouton **Auto 1** ou **Auto 2** ou appuyez sur le bouton .

REMARQUE : le temps de cycle de préparation standard par défaut pour une verseuse pleine (12 tasses) est d'environ 10 minutes.

UTILISATION DE L'HEURE DE RÉGLAGE AUTOMATIQUE 1 OU 2 PROGRAMMÉE PRÉCÉDEMMENT

Ces étapes peuvent être suivies pour enregistrer l'heure de Réglage automatique 1 ou de Réglage automatique 2 après avoir suivi les étapes de la section « Programmation de la fonction Réglage automatique 1 et Réglage automatique 2 ».

1. Appuyez sur le bouton **Auto 1** ou **Auto 2**. L'indicateur Auto 1 ou 2 clignote et l'affichage de l'heure affiche l'heure automatique 1 ou 2 précédemment réglée.
2. Pour enregistrer l'heure affichée et quitter la configuration : appuyez sur n'importe quel autre bouton ou n'appuyez sur aucun bouton pendant 10 secondes. Le voyant Auto 1 ou Auto 2 reste allumé et l'affichage de l'heure revient à l'heure actuelle.

UTILISATION DU PRODUIT (SUITE)

RÉGLAGE DE LA TEMPÉRATURE DE LA PLAQUE ET DE LA FONCTION MINUTERIE

REMARQUE : par défaut, la température de la plaque est réglée sur Température élevée (Ⓢ).

1. Pour régler la température de la plaque : Appuyez sur le bouton Ⓢ.

À chaque pression, vous pouvez choisir entre Température de plaque basse « Ⓛ » ou Température de plaque élevée « Ⓢ ».

2. Appuyez sur **Min** pour régler les minutes.

Pour enregistrer l'heure affichée et quitter la configuration de l'horloge : appuyez sur n'importe quel autre bouton ou n'appuyez sur aucun bouton pendant 10 secondes.

IMPORTANT : vous pouvez sélectionner la durée de chauffe de la plaque, comprise entre 10 minutes et 40 minutes maximum. À chaque pression, vous augmentez la durée de 10 minutes.

REMARQUE : plus vous chauffez le café préparé longtemps, plus il aura un goût amer. Il est conseillé de consommer le café infusé dès que le cycle de préparation est terminé.

PRÉPARATION DU CAFÉ

1. Appuyez sur l'un des boutons ☺ situés sur le côté ou sur l'avant pour commencer à préparer du café.
2. La cafetière émet 3 bips lorsque le cycle de préparation est terminé.
Ensuite, le mode Chaud démarrera en suivant le temps de maintien au chaud programmé.
3. Une fois le mode Chaud terminé, la cafetière s'éteint automatiquement en émettant un long signal sonore. Pour annuler le cycle de préparation ou le mode Chaud, appuyez une fois sur le bouton ☺.

INFO-BULLE : l'ouverture du panier-filtre pendant la préparation du café interrompt le processus de préparation et altère la saveur.

IMPORTANT : laissez la cafetière refroidir pendant 5 minutes avant de commencer le cycle de préparation suivant.

POSSIBILITÉ D'INTERROMPRE MOMENTANÉMENT L'INFUSION POUR SERVIR

La fonction « Possibilité d'interrompre momentanément l'infusion pour servir » vous permet de retirer la verseuse et de verser une tasse de café avant la fin de la préparation. Une fois la verseuse retirée, une vanne spéciale arrête le débit de café du panier-filtre. Cependant, la préparation du café ne s'arrête pas.

Veillez à remettre la verseuse en place dans les 25 secondes afin d'éviter que l'eau et le café moulu ne débordent du panier-filtre.

ENTRETIEN ET NETTOYAGE

IMPORTANT : laissez l'appareil refroidir totalement avant de mettre ou de retirer des pièces, et avant de le nettoyer.

1. Pièces pouvant être lavées au lave-vaisselle, panier du haut uniquement : Panier-filtre et Filtre permanent doré. Essayez le bloc d'injection à l'aide d'un chiffon humide pour éliminer les éclaboussures de café.
2. Lavez à la main à l'eau chaude savonneuse. Séchez soigneusement : verseuse et réservoir d'eau.

ENTRETIEN ET NETTOYAGE (SUITE)

ÉLIMINATION DES DÉPÔTS MINÉRAUX AVEC DU VINAIGRE

Des dépôts minéraux (dépôts de calcaire) provenant de l'eau s'accumulent dans la cafetière au fil du temps et nuisent à l'efficacité de la préparation et à la qualité du café. L'icône « Nettoyage (☼) » clignote à l'écran après 100 cycles de préparation. Il est alors temps de débarrasser la cafetière.

1. Videz le panier-filtre.
2. Remplissez le réservoir d'eau avec 1,4 L de vinaigre et 1,4 L d'eau froide.
3. Appuyez sur le bouton ☼. Appuyez ensuite sur l'un des boutons ☺ pour lancer le cycle de nettoyage. Une fois le cycle de nettoyage terminé (environ 30 minutes), 3 bips sonores retentiront et l'icône « Nettoyage (☼) » s'éteindra.
4. Exécutez 2 à 3 cycles d'eau fraîche uniquement une fois le cycle de nettoyage terminé.

TRAITEMENT DES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES

RECYCLAGE DE L'EMBALLAGE

L'emballage est recyclable et comporte le symbole ♻. Les différentes parties de l'emballage doivent être éliminées de façon responsable et dans le respect le plus strict des normes relatives à l'élimination des déchets en vigueur dans le pays d'utilisation.

RECYCLAGE DU PRODUIT

- Cet appareil porte le symbole de recyclage conformément aux législations européenne et britannique concernant les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE, ou WEEE en anglais).
- Par une mise au rebut correcte de l'appareil, vous contribuerez à éviter tout préjudice à l'environnement et à la santé publique.
- Le symbole ♻ présent sur l'appareil ou dans la documentation qui l'accompagne indique que ce produit ne doit pas être traité comme un déchet ménager. Il doit par conséquent être remis à un centre de collecte des déchets chargé du recyclage des équipements électriques et électroniques.

Pour obtenir plus d'informations au sujet du traitement, de la récupération et du recyclage de cet appareil, adressez-vous au bureau compétent de votre commune, à la société de collecte des déchets ou directement à votre revendeur.



DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

POUR L'UNION EUROPÉENNE

Cet appareil a été conçu, construit et distribué conformément aux exigences des directives de la Commission européenne en matière de sécurité : Directive 2014/35/UE relative au matériel électrique à basse tension ; Directive 2014/30/UE relative à la compatibilité électromagnétique ; Directive 2009/125/CE relative à l'écoconception ; Directive RoHS 2011/65/EU et les modifications suivantes.

CONDITIONS DE GARANTIE KITCHENAID (« GARANTIE »)

FR

pour la France - la Belgique - la Suisse - le Luxembourg

FRANCE:

KitchenAid Europa, Inc., Nijverheidslaan 3, Box 5, 1853 Strombeek-Bever, Belgique, (« Garant ») accorde au client final, qui est un consommateur, une Garantie conformément aux conditions suivantes.

La Garantie s'applique en plus et ne limite pas ou n'affecte pas les droits statutaires de garantie du client final contre le vendeur du produit. Quelle que soit la présente garantie commerciale, le vendeur reste responsable des garanties légales en vertu de la loi française, y compris de la garantie légale contre les défauts cachés conformément aux articles 1641 à 1648 et 2232 du Code civil français, et l'application de la garantie légale de conformité conformément aux articles L.217-4 à L.217-12 du Code de la consommation français.

BELGIQUE :

KitchenAid Europa, Inc. BUIV, Nijverheidslaan 3, Box 5, 1853 Strombeek-Bever, Belgique, TVA BE 0441.626.053 RPR Bruxelles (« Garant ») accorde au client final, qui est un consommateur, une garantie contractuelle (la « Garantie ») conformément aux conditions suivantes.

La Garantie s'applique en plus et ne limite pas ou n'affecte pas les droits statutaires de garantie du client final contre le vendeur du produit. En particulier, en tant que consommateur, vous bénéficiez légalement d'une garantie légale de conformité de 2 ans vis-à-vis du vendeur, telle qu'elle est définie dans la législation nationale régissant la vente de biens de consommation (articles 1649 bis à 1649 octies au Code civil belge), ainsi que de la garantie légale en cas de défauts cachés (articles 1641 à 1649 du Code civil belge).

LA SUISSE :

KitchenAid Europa, Inc., Nijverheidslaan 3, Box 5, 1853 Strombeek-Bever, Belgique, (« Garant ») accorde au client final, qui est un consommateur, une Garantie conformément aux conditions suivantes.

La Garantie s'applique en plus et ne limite pas ou n'affecte pas les droits statutaires de garantie du client final contre le vendeur du produit, qui pourraient dans certains cas être plus larges que les droits offerts dans le présent document.

LE GRAND DUCHÉ DU LUXEMBOURG:

KitchenAid Europa, Inc., Nijverheidslaan 3, Box 5, 1853 Strombeek-Bever, Belgique, (« Garant ») accorde au client final, qui est un consommateur, une Garantie conformément aux conditions suivantes.

La Garantie s'applique en plus et ne limite pas ou n'affecte pas les droits statutaires de garantie du client final contre le vendeur du produit.

1. PORTÉE ET CONDITIONS DE LA GARANTIE

- a) Le Garant accorde la Garantie pour les produits mentionnés à la Section 1.b) qu'un consommateur a achetés auprès d'un vendeur ou d'une société du groupe KitchenAid dans les pays de l'Espace économique européen, la Moldavie, le Monténégro, la Russie, la Suisse ou la Turquie.
- b) **Pour le Luxembourg uniquement:**

La garantie s'applique uniquement lorsque le produit pour lequel les services sont demandés conformément à la garantie se trouve dans l'un des pays énumérés à la Section 1.a) ci-dessus

- c) La période de Garantie dépend du produit acheté et est la suivante :

Deux ans de garantie complète à compter de la date d'achat.

- d) La période de Garantie commence à la date d'achat, c'est-à-dire la date à laquelle un consommateur a acheté le produit auprès d'un détaillant ou d'une société du groupe KitchenAid.
- e) La Garantie couvre la nature sans défaut du produit.
- f) Le Garant fournit au consommateur les services suivants dans le cadre de la présente Garantie, au choix du Garant, en cas de défaut pendant la période de Garantie :
 - Réparation du produit ou de la pièce défectueuse, ou
 - Remplacement du produit ou de la pièce défectueuse. Si un produit n'est plus disponible, le Garant a le droit d'échanger le produit contre un produit de valeur égale ou supérieure.
- g) Si le consommateur souhaite faire une réclamation en vertu de la Garantie, il doit contacter directement les centres de service KitchenAid ou le Garant du pays auprès de KitchenAid Europa, Inc. Nijverheidslaan 3, Box 5, 1853 Strombeek-Bever, Belgique ;

Adresse e-mail **FRANCE** : CONSUMERCARE.FR@kitchenaid.eu

Adresse e-mail **BELGIQUE** : CONSUMERCARE.BE@kitchenaid.eu

Numéro de téléphone : **00 800 381 040 26**

CONDITIONS DE GARANTIE KITCHENAID

(« GARANTIE ») (SUITE)

Pour la SUISSE :

Novissa AG

Schulstrasse 1a

CH-2572 Sutz

Numéro de téléphone: +41 32 475 10 10

Adresse e-mail: info@novissa.ch

Novissa Service Center

VEBO Genossenschaft

CH-4528 Zuchwil

Numéro de téléphone: 032 686 58 50

Adresse e-Mail: service@novissa.ch

Pour le LUXEMBOURG:

Si le consommateur souhaite faire une réclamation en vertu de la Garantie, il doit contacter les centres de service KitchenAid spécifiques au pays à l'adresse;

GROUP LOUISIANA S.A.

5 Rue du Château d'Eau

L-3364 LEUDELANGE

Numéro de téléphone: +352 37 20 44 504

Adresse e-mail: myriam.grof@grlou.com

- h) Les frais de réparation, y compris les pièces de rechange, et les frais d'affranchissement pour la livraison d'un produit ou d'une pièce de produit sans défaut sont à la charge du Garant. Le Garant doit également prendre en charge les frais d'affranchissement pour le retour du produit défectueux ou de la pièce du produit si le Garant ou le service après-vente de KitchenAid spécifique au pays a demandé le retour du produit défectueux ou de la pièce du produit. Toutefois, le consommateur doit prendre en charge les coûts de l'emballage approprié pour le retour du produit défectueux ou de la pièce défectueuse.
- i) Pour pouvoir faire une réclamation au titre de la Garantie, le client doit présenter le reçu ou la facture de l'achat du produit.
- j) **Pour la FRANCE uniquement :** La Garantie est fournie gratuitement aux clients.

2. LIMITATIONS DE LA GARANTIE

- a) La Garantie s'applique uniquement aux produits utilisés à des fins privées et non à des fins professionnelles ou commerciales.
- b) La Garantie ne s'applique pas en cas d'usure normale, d'utilisation inappropriée ou abusive, de non-respect des instructions d'utilisation, d'utilisation du produit à une tension électrique incorrecte, d'installation et de fonctionnement en violation des réglementations électriques applicables et d'utilisation de la force (coups, par exemple).
- c) La Garantie ne s'applique pas si le produit a été modifié ou converti, par exemple, les conversions de produits 120 V en produits 220-240 V.
- d) **Pour la Belgique, le Luxembourg et la Suisse :** La fourniture de services de Garantie ne prolonge pas la période de Garantie et n'amorce pas le début d'une nouvelle période de Garantie. La période de Garantie pour les pièces de rechange installées se termine par la période de Garantie pour l'ensemble du produit.

Pour la France uniquement :

La fourniture de services de Garantie ne prolonge pas la période de Garantie et n'amorce pas le début d'une nouvelle période de Garantie. La période de Garantie pour les pièces de rechange installées se termine par la période de Garantie pour l'ensemble du produit. Une telle disposition ne s'applique pas lorsqu'une réparation couverte par la Garantie entraînera une période d'immobilisation du produit d'au moins sept jours. Dans ce cas, la période d'immobilisation doit être ajoutée à la durée restante de la Garantie, à compter de la date de la demande d'intervention du consommateur ou de la date à laquelle les produits en question sont mis à disposition pour réparation, si cette disponibilité est faite après la date de la demande d'intervention.

Après l'expiration de la période de Garantie ou pour les produits pour lesquels la Garantie ne s'applique pas, les centres de service après-vente de KitchenAid sont toujours à la disposition du client final pour des questions et des renseignements. De plus amples informations sont également disponibles sur notre site Web :

www.kitchenaid.fr (France) - www.kitchenaid.eu - www.grouplouisiana.com (Luxembourg) - www.kitchenaid.ch (Suisse)

3. POUR LA FRANCE UNIQUEMENT:

Lorsqu'il agit pour des raisons de garantie légale de conformité, le consommateur :

- bénéficie d'une période de deux ans à compter de la livraison du produit dans lequel agir ;
- peut choisir entre la réparation ou le remplacement du produit, sous réserve des conditions relatives aux coûts prévus par l'article L. 217-9 du Code de la consommation français ;
- est exonéré d'avoir à prouver le manque de conformité du produit pendant les deux années suivant sa livraison (et pendant six mois après la livraison du produit, pour les marchandises d'occasion).

La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale éventuellement offerte.

Indépendamment de cette garantie commerciale, le consommateur peut décider d'appliquer la garantie légale pour les défauts cachés au sens de l'article 1641 du Code civil français. Dans ce cas, le consommateur peut choisir entre l'annulation de la vente ou une réduction du prix de vente, conformément à l'article 1644 du Code civil français.

CONDITIONS DE GARANTIE KITCHENAID

(« GARANTIE ») (SUITE)

Article L. 217-4 du Code de la consommation français

Le vendeur doit livrer un produit conforme au contrat et est tenu responsable du manque de conformité existant au moment de la livraison. Le vendeur est également tenu responsable du manque de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque cette installation est la responsabilité du vendeur en vertu du contrat ou a été effectuée sous la supervision du vendeur.

Article L. 217-5 du Code de la consommation français

Le produit est réputé conforme au contrat :

1. S'il est adapté à l'utilisation généralement attendue d'un produit similaire et, le cas échéant :
 - il correspond à la description donnée par le vendeur et a les qualités que ce vendeur a présentées à l'acheteur au moyen d'un échantillon ou d'un modèle ; et
 - s'il présente les qualités auxquelles un acheteur peut légitimement s'attendre compte tenu des déclarations publiques faites par le vendeur, le fabricant ou son représentant, en particulier dans la publicité ou l'étiquetage ; ou
2. s'il présente les caractéristiques convenues d'un commun accord par les parties ou s'il est adapté à toute utilisation spéciale prévue par l'acheteur, qui est connue du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L. 217-12 du Code de la consommation français

L'action résultant du manque de conformité expire deux ans après la livraison des marchandises.

Article L. 217-16 du Code de la consommation français

Pendant la période d'effet de la garantie commerciale offerte à un acheteur au moment de l'acquisition ou de la réparation d'un bien tangible, si l'acheteur exige du vendeur une réparation couverte par la garantie, toute période de sept jours ou plus pendant laquelle les marchandises sont hors service pour réparation est ajoutée à la durée restante de la garantie. Cette période s'étend à partir de la demande d'intervention faite par l'acheteur ou à partir de la date à laquelle ledit produit est mis à disposition pour réparation, si cette date est postérieure à la demande d'intervention.

Article 1641 du Code civil français

Le vendeur garantit le produit vendu pour les défauts cachés qui le rendent inapte à son usage prévu, ou qui diminuent cette utilisation dans la mesure où l'acheteur ne l'aurait pas acheté, ou n'aurait accepté de l'acheter que pour un prix moindre, s'il avait été au courant de tels défauts.

Article 1648 § 1 du Code civil français

L'action résultant de défauts cachés doit être déposée dans les deux ans suivant la découverte du défaut.

ENREGISTREMENT DU PRODUIT

Enregistrez votre nouvel appareil KitchenAid dès maintenant : <http://www.kitchenaid.eu/register>



KitchenAid

©2022 All rights reserved.